

DIVERS

SAFER GRAND-EST

Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **11/12/2024** (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental du Bas-Rhin, Maison de l'Agriculture Schiltigheim BP 80036 67013 STRASBOURG CEDEX Tél. 03 88 62 52 90 ou par mail à l'adresse candidat67@safergandest.fr. Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Bas-Rhin ou au siège de la Safer Grand Est. **Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.**

Commune : Goxwiller			
15 0011		AUF DEM OFFEN BUEHL	22 a 72 ca A Vignes Riesling
15 0070		HOLZWEGREBEN	4 a 80 ca A Vignes Muscat
15 0070		HOLZWEGREBEN	5 a 86 ca A Vignes Aux.
15 0095 J		HOLZWEGREBEN	4 a 28 ca A Vignes Aux.
15 0095 K		HOLZWEGREBEN	4 a 29 ca A Vergers Aux.
15 0184	0004	AUF DEM OFFEN BUEHL	9 a 08 ca A Vignes Riesling
16 0020		KIEBELSHOLZ	6 a 18 ca A Vignes Aux.
16 0021		KIEBELSHOLZ	2 a 67 ca A Vignes Aux.
16 0022		KIEBELSHOLZ	98 ca A Vignes Aux.
16 0024		KIEBELSHOLZ	1 a 08 ca A Terres Aux.
16 0025		KIEBELSHOLZ	1 a 32 ca A Prés Aux.
16 0026		KIEBELSHOLZ	6 a 41 ca A Vignes Aux.
16 0027		KIEBELSHOLZ	2 a 22 ca A Vignes Gewurz
16 0028		KIEBELSHOLZ	1 a 28 ca A Vignes Gewurz
16 0030		KIEBELSHOLZ	2 a 09 ca A Vignes Gewurz
16 0031		KIEBELSHOLZ	98 ca A Vignes Gewurz
16 0032		KIEBELSHOLZ	1 a 00 ca A Vignes Gewurz
17 0032		GEHAUENHOLZ	1 a 93 ca A Vignes Riesling
17 0033		GEHAUENHOLZ	1 a 85 ca A Vignes Riesling
17 0242		IN DER STRAENG	7 a 92 ca A Vignes Riesling
17 0245		IN DER STRAENG	1 a 42 ca A Vignes Riesling
17 0246		IN DER STRAENG	1 a 61 ca A Vignes Riesling
17 0247		IN DER STRAENG	5 a 35 ca A Vignes Riesling
17 0248		IN DER STRAENG	4 a 95 ca A Vignes Riesling
17 0250		IN DER STRAENG	3 a 07 ca A Vignes Riesling
17 0251		IN DER STRAENG	1 a 50 ca A Vignes Riesling
17 0252		IN DER STRAENG	1 a 32 ca A Vignes Riesling
17 0275		IN DER STRAENG	2 a 46 ca A Vignes Muscat
17 0276		IN DER STRAENG	3 a 62 ca A Vignes Muscat
17 0277		IN DER STRAENG	3 a 42 ca A Vignes Muscat
17 0313	0272	IN DER STRAENG	4 a 12 ca A Vignes Muscat
17 0314	0272	IN DER STRAENG	14 ca A Vignes Muscat
17 0317	0274	IN DER STRAENG	2 a 43 ca A Vignes Muscat
17 0318	0274	IN DER STRAENG	26 ca A Vignes Muscat
18 0070		MITTELGEWANN	4 a 79 ca A Vignes Pinot gris
18 0073		MITTELGEWANN	3 a 15 ca A Vignes Pinot gris
18 0090		VOGELSAND	2 a 49 ca A Vignes Pinot gris
18 0092		VOGELSAND	4 a 21 ca A Vignes Pinot gris
18 0093		VOGELSAND	2 a 36 ca A Vignes Pinot gris
18 0094		VOGELSAND	3 a 85 ca A Vignes Pinot gris
18 0095		VOGELSAND	3 a 21 ca A Vignes Gewurz
18 0095		VOGELSAND	3 a 20 ca A Vignes Sylvaner
18 0098		VOGELSAND	2 a 81 ca A Vignes Pinot gris
18 0099		VOGELSAND	2 a 71 ca A Vignes Pinot gris
18 0127		KLEIN LEH	1 a 70 ca A Vignes Klevener
18 0128		KLEIN LEH	1 a 97 ca A Vignes Klevener
18 0179		BURAND	1 a 66 ca A Vignes Muscat
18 0180		BURAND	1 a 78 ca A Vignes Muscat
18 0181		BURAND	2 a 96 ca A Vignes Muscat
18 0223		BURAND	4 a 67 ca A Vignes Pinot noir
18 0225		BURAND	1 a 71 ca A Vignes Pinot noir
18 0227		BURAND	1 a 94 ca A Vignes Pinot noir
18 0234		BURAND	9 a 75 ca A Vignes Pinot noir
18 0237		BURAND	4 a 42 ca A Vignes Pinot noir
18 0238		BURAND	4 a 50 ca A Vignes Pinot noir
19 0001		VOGELSAND	5 a 27 ca A Vignes Pinot gris
19 0022		VOGELSAND	1 a 72 ca A Vignes Aux.
19 0023		VOGELSAND	1 a 91 ca A Vignes Aux.
19 0024		VOGELSAND	5 a 27 ca A Vignes Sylvaner
20 0028		IM MITTELBERGFELD	8 a 77 ca A Vignes Pinot bl.
20 0029		IM MITTELBERGFELD	9 a 83 ca A Vignes Pinot bl.
20 0030		IM MITTELBERGFELD	10 a 09 ca A Vignes Pinot bl.
20 0031		IM MITTELBERGFELD	3 a 71 ca A Vignes Sylvaner
20 0031		IM MITTELBERGFELD	1 a 80 ca A Vignes Pinot bl.
20 0032		IM MITTELBERGFELD	5 a 50 ca A Vignes Sylvaner
20 0048		IM MITTELBERGFELD	5 a 26 ca A Vignes Chardo.
20 0142	0050	IM MITTELBERGFELD	15 a 52 ca A Vignes Riesling
20 0168	0055	IM MITTELBERGFELD	21 a 36 ca A Vignes Aux.
20 0170	0046	IM MITTELBERGFELD	10 a 41 ca A Vignes Chardo.
22 0051		BANNSCHIED	1 a 80 ca A Vignes Pinot noir
22 0052		BANNSCHIED	89 ca A Vignes Pinot noir
22 0053		BANNSCHIED	2 a 50 ca A Vignes Pinot noir
23 0087		IM LEHGAESSEL	8 a 22 ca A Vignes Sylvaner
23 0088		IM LEHGAESSEL	4 a 26 ca A Vignes Pinot noir
23 0117		IM LEHGAESSEL	3 a 90 ca A Vignes Muscat
23 0118		IM LEHGAESSEL	3 a 89 ca A Vignes Muscat
23 0139		IM LEHGAESSEL	4 a 84 ca A Vignes Gewurz
23 0197		IM BOSS	8 a 59 ca A Vignes Gewurz
23 0198		IM BOSS	9 a 77 ca A Vignes Gewurz
24 0029		KLEIN LEH	3 a 36 ca A Vignes Gewurz
25 0005		MITTELAUE	3 a 46 ca A Vignes Pinot noir
25 0006		MITTELAUE	5 a 10 ca A Vignes Pinot noir
25 0007		MITTELAUE	5 a 14 ca A Vignes Pinot noir
25 0008		MITTELAUE	6 a 84 ca A Vignes Pinot noir
25 0009		MITTELAUE	3 a 18 ca A Vignes Pinot noir
25 0032		MITTELAUE	3 a 40 ca A Vignes Gewurz
25 0075		WALDWEG	4 a 57 ca A Vignes Klevener
25 0078		WALDWEG	5 a 01 ca A Vignes Klevener
25 0080		WALDWEG	9 a 12 ca A Vignes Gewurz
25 0082		WALDWEG	5 a 24 ca A Vignes Gewurz
25 0083		WALDWEG	4 a 90 ca A Vignes Gewurz
25 0084		WALDWEG	4 a 67 ca A Vignes Gewurz
25 0087		WALDWEG	9 a 66 ca A Vignes Klevener
25 0090		WALDWEG	5 a 02 ca A Vignes Klevener

Commune : Bœrsch		
11 0135	HASEN	8 a 51 ca A Vignes Pinot noir
11 0137	HASEN	4 a 43 ca A Vignes Pinot noir
Surface sur la Commune : 12 a 94 ca		
Commune : Nothalten		
17 0041	BURGLITT	12 a 30 ca A Vignes Pinot gris
17 0042	BURGLITT	2 a 57 ca A Vignes Pinot gris
17 0043	BURGLITT	2 a 53 ca A Vignes Pinot gris
17 0044	BURGLITT	2 a 47 ca A Vignes Pinot gris
17 0045	BURGLITT	5 a 95 ca A Vignes Pinot gris
17 0046	BURGLITT	3 a 56 ca A Vignes Pinot gris
Surface sur la Commune : 29 a 38 ca		

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Hattgau

Par arrêté en date du 6 novembre 2024, le Président de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision allégée n°2 du PLUi du Hattgau, dont l'objectif est de permettre l'installation d'une centrale chaleur et d'une centrale lithium à l'ouest du village de Schwabwiller (Commune de Betschdorf), projet porté par Lithium de France. **L'enquête publique se déroulera du mercredi 11 décembre 2024 à 13h30 au lundi 13 janvier 2025 inclus à 16h.**

Le tribunal administratif de Strasbourg a désigné Monsieur LEVY Alain, Conseil en franchise et urbanisme commercial, en qualité de commissaire enquêteur. L'autorité compétente responsable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Hattgau est la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, dont le siège est situé 4, rue de l'École, 67 250 HOHWILLER.

Toute information relative au projet de révision allégée n°2 du PLUi du Hattgau ou à la présente enquête publique peut être obtenue auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, à l'adresse susmentionnée, aux heures et jours habituels d'ouverture au public, ou par téléphone au 03 88 05 61 10, ou par courrier électronique : urbanisme@cc-outreforet.fr.

Le dossier de révision allégée n°2, comprenant le projet de révision (rapport de présentation et pièces du PLUi modifiées), son évaluation environnementale et le résumé non technique, le bilan de la concertation, les avis reçus (Personnes Publiques Associées / Mission Régionale d'Autorité Environnementale / CDPENAF), le Procès-Verbal de réunion d'examen conjoint avec les PPA, les pièces administratives, ainsi qu'un registre papier sur lequel les observations pourront être consignées, seront mis à disposition du public aux adresses suivantes :

- A la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, siège de l'enquête publique (4, rue de l'École, 67 250 HOHWILLER), aux jours et heures habituels d'ouverture, le lundi et jeudi (8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00), le mardi (13h30 à 17h00) et le mercredi et vendredi (8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00). Un poste informatique y sera mis en place et tenu à disposition du public.

- En mairie de Betschdorf (1, rue des Francs, 67 660, BETSCHDORF), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public au cours des permanences prévues : - Mercredi 11 décembre 2024, de 13h30 à 16h00, au siège de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt (4, rue de l'École, 67 250 HOHWILLER) ;

- Mardi 17 décembre 2024, de 14h00 à 17h00 en mairie de Betschdorf (1, rue des Francs, 67 660, BETSCHDORF) ;

- Lundi 6 janvier 2025, de 9h00 à 12h00 en mairie de Betschdorf (1, rue des Francs, 67 660, BETSCHDORF) ;

- Lundi 13 janvier 2025, de 13h30 à 16h00, au siège de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt (4, rue de l'École, 67 250 HOHWILLER).

Durant la période de mise à disposition du public, les observations peuvent également être adressées par lettre à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (en mentionnant « Enquête Publique RA2 PLUi du Hattgau »), à l'adresse suivante : Communauté de communes de l'Outre-Forêt, 4, rue de l'École, 67 250 HOHWILLER, ou directement sur le site internet de la communauté de communes :

<https://www.cc-outreforet.fr/> sur lequel un formulaire sera accessible. Le dossier de révision allégée n°2 du PLUi du Hattgau sera mis en ligne durant toute la période de l'enquête publique sur les sites internet de :

la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt, à savoir : <https://www.cc-outreforet.fr/>

la Commune de Betschdorf, à savoir : <https://www.betschdorf.com/> A l'issue du délai d'un mois prévu par l'article 8 de l'arrêté susvisé, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairie de Betschdorf, ainsi qu'à la Communauté de communes de l'Outre-Forêt (service urbanisme) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt.

Suite à la réception du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, la Communauté de communes de l'Outre-Forêt pourra approuver la révision allégée n°2 du PLUi du Hattgau, modifiée pour tenir compte des avis et observations.

COMMUNE DE COSSWILLER

Enquête publique relative à la Modification n°1 du PLU

Une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Cosswiller se tiendra **du 19 novembre 2024 à 9h00 au 3 décembre 2024 à 20h00** en Mairie de COSSWILLER (siège de l'enquête publique) 1 Place de la Mairie - 67370 COSSWILLER

La Commune de Cosswiller est la personne morale responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Elle est représentée par M. François SCHNEIDER, maire.

Par délibération n°30/2024 du 04/10/2024, le conseil municipal de Cosswiller a, à la suite de l'avis conforme de la MRAE (n°MRAE 2024ACGE117 du 20/09/2024), décidé de ne pas réaliser d'évaluation environnementale de la modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme.

Par décision n°E24000097/67 en date du 18/10/2024 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Strasbourg désignant M. Jacques MEHL, Expert immobilier, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Mme Dominique BRAUN BECK, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Durant l'enquête publique, le dossier de l'enquête publique est consultable : • sur support papier ou sur un poste informatique, en mairie de Cosswiller, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au samedi de 08h15 à 12h00 et le mardi de 19h00 à 20h00 ;

• sur le site internet suivant : www.cosswiller.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de Cosswiller

• le 19 novembre 2024 de 09h00 à 11h00 ;
• le 27 novembre 2024 de 09h00 à 11h00 ;
• le 3 décembre 2024 de 18h00 à 20h00 ;

Les as
GUMES
GENE
Qui au
Au rest
ORDRE
1) Ouy
2) Ado
3) Rap
bilan p
4) Rap
5) Exa
6) Affe
7) Ren
8) Con
9) App
10) Po
11) Ind
12) Div
14) Ali
Pour le
Le Pré

Notai

Aux ta
Olivier
8 nove
société
tiques
Dénom
Siège
4 Gran
Durée
culatio
Capita
1,00-€
Objet
- l'acq
même
biens s
endroi
- l'ob
crédit
garanti
- l'emp
hypoth
biliers
tie de
- le ca
ment l
empru
souscr
de fon
- l'emp
à la ré
la mise
ou aut
- la p
société
- la r
consti
tion ou
immob
- la pé
le gar
baill, l
meubl
travau
et inst
à leur
- et plu
financi
se ratt
ment i
facilité
fois, d
Appor
Géran
meura
4 Gran
Claus
sont il
sibles
parten
dants
parten
cessio
Elles r
non r